

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SAINT-PAUL FLAUGNAC

Le 31/08/2016

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PAUL FLAUGNAC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire

Présents : BOUZERAND Florence, CARLES ERIC, CLARY Josette, DEILHES Michèle, DELFAU JEROME, FAISANT MICHELLE, GIBERT PASCAL, GIRMA ALAIN, MESLEY EMILIE, POUGET CLAUDE, RAYNAL GILBERT, REGEASSE Dominique, RESSEGUIE MICHEL, RINGOOT MARIE CLAUDE, SCHROEVEN Rita, TAMAGNONE Serge, TEULIERES MONIQUE, GARRIGUES JEAN MICHEL, GISBERT Benoît,

Représenté(s) :

Absent(s) excusé (s) : LABATTUT Bernadette, ROBERTIES Sébastien, MOURGUES Sébastien

Absents : MARTINEZ Claude, RUAUX Béatrice, TREZIERES Rachel

A été désigné(e) Secrétaire : SCHROEVEN Rita

1 Approbation du compte rendu de la séance du 21 juillet 2016.

2 Ecole de St Paul

Le garde corps pour le chemin d'accès pour personnes à mobilité réduite et l'aménagement des talus ont été réalisés par des conseillers municipaux avec la participation de l'entreprise Trézières. Montant de la facture 1503€.

Pour l'aménagement du terrain de sport, des précisions seront demandés aux enseignants. Idem pour l'implantation de bancs dans la cour de récréation.

Madame Cécile Mathieu, animatrice périscolaire et chargée de la surveillance de la cantine a démissionné de son poste suite à un déménagement. Madame Béatrice Courtiade lui succède.

Sécurité à l'école : nécessité de se conformer aux instructions suite au plan Vigipirate.

3 Remarques de quelques conseillers qui demandent une meilleure communication descendante de la part du maire et de son adjoint..... L'embauche de l'animatrice périscolaire en est un exemple.

4 Délibérations

Budget :

Délibération modificative pour crédits supplémentaires de 1053 € nécessaires pour l'aménagement extérieur de l'école.

Approuvée à l'unanimité des présents.

Garderie périscolaire :

Montant inchangé de la participation des familles : 30€ par famille

Approuvée à l'unanimité des présents.

Prix et durée des concessions pour les cimetières

Harmonisation pour tous les cimetières :

2.5m x 2 m : 100 € pour une durée de 50 ans

Demi-concession : 50€ pour 50 ans

Columbarium : 300€ pour 50 ans

Approuvée à l'unanimité des présents.

Adhésion au SDAIL pour la commune nouvelle

Les 2 communes historiques étaient déjà adhérentes au Syndicat d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot.

Approuvée à l'unanimité des présents.

5 Questions diverses :

Monsieur Raynal informe sur l'évolution du **projet école maternelle** : signature de l'achat du terrain le 21/09/2016

Le SDAIL commence l'étude d'implantation le vendredi 2 septembre.

Salles des fêtes : Les membres du CM décident de prévoir un nettoyage annuel des 2 salles des fêtes.

Une commission est constituée pour travailler sur l'harmonisation des tarifs de location.

Maison citoyenne

Repas des bénévoles et des entreprises ayant contribué à la construction le samedi 15 octobre.

Réception téléphonie mobile : pour une réponse à l'enquête de la préfecture sur le recensement des centres bourgs en zones blanches, 2 groupes feront des « expériences » ce samedi 03/09/2016

Projet éducatif à la médiathèque de Castelnaud : dossier à étudier avec les enseignants et la médiathèque pour un travail possible des élèves : coût 1835€